



artlux
LA LUMIERE SOLAIRE

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION **PV001**



Référence :

PV001



Nous vous remercions de votre choix et de votre confiance.

COMPOSITION DU LUMINAIRE :

1 x balise LED solaire

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes et nationales en vigueur. Le marquage CE prouve la conformité du produit avec toutes les prescriptions européennes légales qui prévoient la pose de ce marquage.

Les balises LED solaires PV001 ont été soumis à de nombreux tests et contrôles afin d'en assurer la qualité et vous apporter une entière satisfaction.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

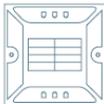
REFERENCE	PV001
Dimensions L x l x h	107 x 117 x 25 mm
Poids	0.33 kg

PV001BLF
Feu blanc **fixe**



CODE 430 010

PV001BLC
Feu blanc **clignotant**



CODE 430 011

PV001BF
Feu bleu **fixe**



CODE 430 020

PV001BC
Feu bleu **clignotant**



CODE 430 021

PV001VF
Feu vert **fixe**



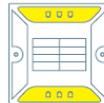
CODE 430 040

PV001JF
Feu jaune **fixe**



CODE 430 030

PV001JC
Feu jaune **clignotant**



CODE 430 031

PV001BIC
Feu vert/rouge **fixe**



CODE 430 042

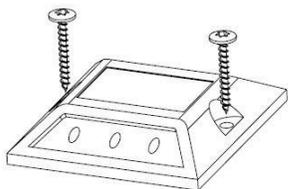
MODE DE FONCTIONNEMENT

Un capteur détecte automatiquement l'aube et se met en mode « off » et « on » dès le crépuscule. Par conséquent, le luminaire ne doit pas être installé à proximité d'une autre source lumineuse.

INSTALLATION

MOYENS :

2 x fixations (à définir selon support)



1ère étape :

Fixer solidement la balise sur votre support à l'aide de 2 fixations.



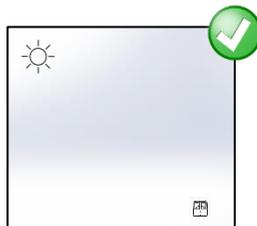
2ème étape :

La balise est prête à fonctionner.

IMPLANTATION DE LA BALISE SOLAIRE



Ne pas installer la balise derrière ou sous un obstacle pouvant apporter de l'ombre (arbre, bâtiment...).



Installer la balise dans une zone suffisamment dégagée, pour garantir une exposition d'au moins 7 heures au soleil, nécessaire à la recharge de la batterie.

ENTRETIEN

Pour le nettoyage du panneau, tous les produits détergents et abrasifs sont à exclure. Utiliser exclusivement de l'eau claire.

Lors d'un stockage de longue durée, la batterie doit être rechargée tous les 6 mois afin de garder toutes ses qualités.

FIN DE VIE

Déposer le produit dans un point de collecte adapté en vue de son recyclage.

CERTIFICAT DE GARANTIE

A CONSERVER PAR L'UTILISATEUR DU LUMINAIRE.

DUREE DE GARANTIE : 2 ans.

- Le remplacement d'un composant ou d'un produit ne peut en aucun cas prolonger la durée initiale de la garantie.
- Notre responsabilité ne saurait être engagée pour des dommages causés par une mauvaise installation ou par le non-respect des instructions se trouvant dans le document.

ATTENTION : un produit présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur site à la disposition des experts d'assurance et le sinistré doit en informer son assureur. Tout remplacement doit se faire en accord avec l'assurance.

DATE D'ACHAT :/...../.....

NOM ET ADRESSE DU CLIENT :

.....
.....

MODÈLE ET NUMERO DE SÉRIE :
À relever sur l'étiquette signalétique du luminaire

ARTLUX
Route de l'Ancien Circuit BP 16
31800 Saint-Gaudens
Tél. 05 33 00 33 32
servicetechnique@artlux.fr
www.artlux.fr

CACHET DU REVENDEUR :